



Pèlerinage du Rosaire LOURDES

du 5 au 9
OCTOBRE
2021

Direction Régionale
Bouches-du-Rhône



Comblés de grâce

- ① CÉLÉBRATIONS
- ① CONFÉRENCES
- ① CATÉCHÈSES
- ① TÉMOIGNAGES
- ① RESSOURCEMENT
- ① RENCONTRES

DOMINICAINS

www.pelerinage-rosaire.org

« Thème » - « Comblés de grâce »

Nous avons l'habitude de tourner les yeux vers la **Vierge Marie** lorsque nous entendons les mots « **comblée de grâce** ». Mais le thème de ce Pèlerinage du Rosaire 2021 nous invite à nous interroger sur les dons que le Seigneur nous fait, aussi, à nous !

Humains, pécheurs, comment pourrions-nous être « comblés de grâce » ?

C'est pourtant ce que Dieu veut pour nous, lorsque nous serons face à Lui au Ciel.

Car, comme le comprit sainte Thérèse de Lisieux, alors que sa sœur Pauline avait rempli un grand verre et un petit verre pour le lui expliquer : au Ciel, le Seigneur donnera à ses élus autant de gloire qu'ils pourront en porter et le dernier n'aura ainsi rien à envier au premier.

Jean-le-Baptiste le proclame : nous avons tous reçu de la plénitude du Christ, et grâce pour grâce (Jn 1,16).

Ne rougissons pas des **dons du Seigneur** et venons **proclamer ses merveilles** en nous rendant en procession à **Lourdes** comme la Vierge le demanda à sainte Bernadette.

Fr. Dominique-Benoît, dominicain
Directeur régional du Pèlerinage

Comment participer au Pèlerinage du Rosaire à Lourdes

► Voyage en bus : 100 €

Aller : le **mardi 5 octobre** (en début de matinée)
au départ de Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence, Saint-Martin-de-Crau,
Martigues et Arles.

Retour : le **samedi 9 octobre** au départ de Lourdes, arrivée en début de soirée.

Vous recevrez **mi-septembre** les informations relatives aux conditions de voyage, aux horaires et lieux précis de départ et d'arrivée des cars.

► L'inscription

• **Le secrétariat est ouvert du 15 juin au 7 juillet et du 31 août jusqu'au pèlerinage :**

les mardi et mercredi de 14h30 à 18h.

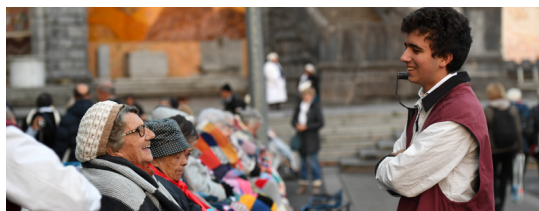
Entrée du secrétariat au 30, rue Sainte-Victoire.

Le répondeur téléphonique est écouté régulièrement.

Vous pouvez aussi nous envoyer un mail pour nous contacter plus facilement

• **Vous pouvez servir bénévolement**

au Pèlerinage : Comme médecin, infirmier/ère, hospitalière, brancardier au service des malades, comme choriste, comme hôtesse au service des pèlerins ou comme commissaire au service des cérémonies sur les sanctuaires.



► Frais d'inscription

Cotisation Association Régionale	11 €	} 67 €
Assurance	4 €	
Cotisation à la fédération	6 €	
Contribution au Sanctuaire	10 €	
Livret du Pèlerinage	3 €	
Foulard de la Région	3 €	
Frais de secrétariat/gestion	21 €	
Cotisation solidarité transport	9 €	

► Inscription des pèlerins malades

Dossier malade : Toute personne malade ou handicapée doit **obligatoirement** demander un dossier médical spécifique au secrétariat. Ce dossier doit être complété et **retourné au secrétariat au plus tard le 16 août**.

Frais* : Hébergement (190 €) + car (100 €) + frais divers (67 €). TOTAL = 357 €

**Le montant tient compte de l'augmentation des tarifs des Accueils pour malades et du transport en car.*

L'hébergement en hôtel

La liste des hôtels de plusieurs catégories a été choisie par l'Association Pèlerinage du Rosaire pour répondre à vos souhaits et à votre budget.

Le prix s'entend pour le séjour complet (chambre, repas, taxes, service).

Pour les chambres à 2 lits : celles et ceux qui veulent partager leur chambre doivent préciser le nom des personnes qui l'occuperont.

Lorsque ce ne sera pas précisé, nous nous efforcerons de compléter la chambre.

► Hôtels (prix en €, taxe de séjour incluse)

	Chambre 1 lit	Chambre 2 ou 3 lits (Prix par personne)
ARIANE ***	314	226
CHRIST ROI ****	405	267
CONTINENTAL ***	458	278
ESTIVAL ***	296	200
HELIANTHE ***	298	230
LA SOLITUDE****	565	365
LYS DE MARIE ***	294	210
NATIONAL ***	334	234
PARADIS ****	393	249
SAINT ETIENNE ***	254	194
SAINT SAUVEUR ***	546	366
SAINTE ROSE ***	506	366
STELLA***	314	214

EXEMPLE

Inscription d'un pèlerin en chambre double à l'hôtel PARADIS

100 € (car) + 67 € (frais d'inscription) + 249 € (hôtel, chambre double) = 416 €

Le montant du pèlerinage doit être intégralement versé pour le 6 septembre.

Règlement par chèque à l'ordre de :

Association Pèlerinage du Rosaire

Possibilité de paiement en quatre versements maximum - joindre lors de l'inscription les quatre chèques qui seront encaissés aux dates indiquées par vous.

Arrhes à verser **obligatoirement** à l'inscription : **67€ par personne.**



ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation, merci de nous prévenir par lettre ou mail exclusivement.

- Les sommes versées ne sont plus remboursées dans le délai de 15 jours avant le départ (soit le 20/09/2021). Les frais d'inscription et la cotisation régionale (67 €) ne sont jamais remboursés.

SUR PLACE À LOURDES

Pour tout renseignement à Lourdes pendant le Pèlerinage, s'adresser à la permanence du Pèlerinage du Rosaire – section des Bouches-du-Rhône au Bureau des Permanences, (à l'intérieur du domaine des sanctuaires, côté porte Saint-Joseph).

IMPORTANT ! OFFRANDES AUX PLUS DÉMUNIS : les malades, les pèlerins



- Vous pouvez faire un don pour permettre à des personnes malades (une centaine) ou handicapées ainsi qu'à des jeunes ou scolaires (près de 250) de participer au Pèlerinage. Les frais pour un pèlerin malade ou handicapé s'élèvent à 357 €.
- Des personnes n'étant pas malades ont aussi le désir de venir à Lourdes mais n'en ont pas les moyens. Ces personnes doivent faire l'objet de notre attention. Vous pouvez aussi les aider. Le cas de ces personnes fait l'objet d'une étude prudente et discrète de la part du directeur de l'Association.

- Pour tout don à partir de 15 €, un reçu fiscal peut être délivré sur demande.



**Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter :**

Association Pèlerinage du Rosaire

35, rue Edmond Rostand

13006 MARSEILLE

Tél: 04 91 37 66 56

pelerosaire13@gmail.com